LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA MAIRIE DE MEGÈVE
HIVER / PRINTEMPS 2020
N°39

LA LETTRE DE megève



BUDGET 2020
UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE

CULTURE
EXPOSITION JEAN MARAIS

FLOCON VERT
MEGÈVE LABELLISÉE « TOURISME RESPONSABLE »

ÉVÉNEMENTIEL
UN PROGRAMME AUDACIEUX

MAIRIE.MEGEVE.FR


megève
PRÉSENTE
FESTIVAL INTERNATIONAL
JAZZ
À MEGÈVE
2020
#JAMY
IBRAHIM MAALOUF
SLY JOHNSON
BECCA STEVENS
ROBIN MC KELLE
PINK MARTINI
DU 26 AU 28 MARS
2020
JAZZAMEGEVE.COM | MEGEVE.COM
Photo credits : Yann_Orhan, AlexandreLecombe, Shervin Lainez, frankbullitt, Autumn de Wilde


Let It Bleed
présente
LOUIS BERTIGNAC
Nouvel Album Origines
EN CONCERT
megève
DIMANCHE
12
AVRIL
2020
21H , LE PALAIS
MEGÈVE
PLEIN TARIF 45€
TARIFS RÉDUITS INFO : MEGÈVE TOURISME

SOMMAIRE

COMMUNE CULTURE FINANCES ENFANCE SOCIAL MÉMOIRE AÎNÉS REMONTÉES MÉCANIQUES SCOLAIRE
INTERVIEW TRAVAUX URBANISME INTERCO SPORT TOURISME ENVIRONNEMENT PATRIMOINE LE PALAIS

- BUDGET 2020 04
- SCOLAIRE 11
- TRAVAUX 12
- ÉVÉNEMENTIEL 16
- FLOCON VERT 19
- CULTURE 23
- APRÈS-MIDI BLEUS 26
- VIE LOCALE 27
- ÉTAT CIVIL 30
- PRATIQUE 31







LA LETTRE DE MEGÈVE
BULLETIN MUNICIPAL N°39

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Marie Bougault (Service Communication)

IMPRESSION : Kalistène (Cran Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, Melissa Gosset, Christophe Bougault, Jean-Luc Bannay Architecte, Millo Moravski/Agence Zoom, Philip Ducap, Benoît Linero/Alpaga, AdobeStock.

PEFC

LABELS

POLYCERT ISO 9001 : 2015 · MARIANNE D'OR · FLOCON VERT · Station Awie · ESPRIT Famille · MEMBER OF THE CLASSIC MOUNTAIN RESORTS BEST OF THE ALPS · Villes et Villages Fleuris · megève L'esprit Sport · mon restau responsable · QUALITÉ TOURISME

MEGÈVE SOUTIENT

Coeur VANESSA · ASSOCIATION D'ENFANTS MALADES DU FOIE



FINANCES

DOSSIER : BUDGET 2020

UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE

Pour 2020, le budget de la Commune de Megève s'élève à 63.319.990 € répartis entre la section de fonctionnement pour 40.819.332,86 € et la section d'investissement pour 22.500.657,14 €. Pour mémoire, le budget primitif 2019 s'établissait à 61 M€.

La réflexion d'ensemble sur les finances locales, annoncée initialement par le gouvernement pour début 2019 puis reportée à la fin 2019, a, finalement, été traitée par la loi de finances pour 2020. Afin de compenser la perte par les communes de ce produit fiscal, elles se voient attribuées tout ou partie de la taxe foncière précédemment perçue par les départements. Une nouvelle fois, le gouvernement crée un coefficient correcteur qui vient gommer l'écart entre communes « surcompensées » et communes « sous-compensées ».

Megève, commune « surcompensée » verra donc une partie du produit de la taxe foncière départementale perçue sur son territoire partir vers d'autres communes. La commune doit donc rester attentive aux débats sur la fiscalité locale et sur ses produits fiscaux.



Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées malgré la prise en compte de facteur exogènes (déneigement par ex.) ou de l'évolution naturelle des charges (électricité, gaz, carburants…). L'augmentation reste contenue à la prise en compte des questions environnementales (bus gaz), au coût des prestations de service liées à la révision du PLU et au financement du Critérium du Dauphiné qui fera étape à Megève en 2020.

L'année 2020 sera marquée par le renouvellement du conseil municipal. Dans l'hypothèse d'un changement de municipalité et d'une priorisation différente des dossiers, les investissements ont été limités aux dépenses récurrentes, aux opérations indispensables, partiellement engagées ou prévues dans le précédent PPI et aux autorisations de programme et crédits de paiement lancés (Feige/CTM) ou indispensables à une parfaite coordination de travaux (Paddock). Ces derniers favorisent la gestion pluriannuelle et transparente des investissements en facilitant leur pilotage, leur lisibilité budgétaire et leur arbitrage.

Enfin, concernant l'opération du Paddock, en conformité avec le plan de financement de l'opération et le contrat conclu avec l'aménageur, la commune procédera à la déconsignation du solde des fonds dédiés à l'opération pour paiement du solde.

RÉSUMÉ 2020 BUDGET PRINCIPAL

- ÉQUILIBRE DU BUDGET À 40.82 M€ EN FONCTIONNEMENT ET 22.5 M€ EN INVESTISSEMENT POUR UN TOTAL DE 63.32 M€
- EN FONCTIONNEMENT : AUGMENTATION DES CHARGES RÉELLES, RECETTES DYNAMIQUES MAIS RÉALISTES
- BAISSE DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT À 6,88 ANS (BUDGET CONSOLIDÉ – SOURCE CA 2019)
- POURSUITE DU PLAN D'ÉCONOMIES
- PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX
- MAINTIEN DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS



PRINCIPES BUDGÉTAIRES



QU'EST-CE QUE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT ?

La capacité de désendettement est un ratio de solvabilité qui met en rapport l'épargne brute de la commune et son encours de dette. Elle répond concrètement à la question théorique : en combien d'années la commune amortirait-elle sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute ?

LE BUDGET DOIT RÉPONDRE AU MIEUX

aux préoccupations de la population tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique et aux orientations du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances. S'agissant des collectivités locales, l'Etat précise que « la maîtrise des dépenses doit être maintenue »... et ce, alors même que les dépenses des collectivités sont sensibles aux hausses des prix, notamment dans le secteur des énergies, et que les collectivités supportent les choix du gouvernement et l'effet « gilets jaunes » reportés au niveau local.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

des communes et des départements reste stable en 2020. Toutefois, elle sera répartie en fonction des dynamiques de population et de richesses, en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc communal (180 M€) en faveur des collectivités les plus fragiles. En 2018 et 2019, la stabilité du montant total de la dotation globale de fonctionnement (DGF) n'a pas empêché que plus de 45 % des communes, dont Megève, voient leur DGF totale baisser. Une nouvelle baisse est donc attendue.

AINSI, LE BUDGET A ÉTÉ ÉTABLI AVEC LA VOLONTÉ :

DE MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT tout en améliorant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;

DE CONTENIR LA DETTE en ne faisant pas recours à l'emprunt ;

DE MOBILISER DES SUBVENTIONS chaque fois que possible





FINANCES

COMMENT SE STRUCTURE LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ ?

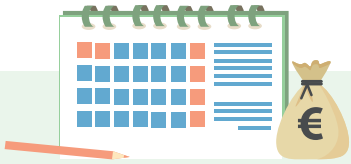
Le budget de la collectivité est structuré par les sections de fonctionnement et d'investissement :



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (déneigement par exemple), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.





LA SECTION D'INVESTISSEMENT prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

À l'échelle de la commune, le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

FONCTIONNEMENT

40.82 M€
38.87 M€

Le fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes qui permettent la gestion des affaires courantes, du quotidien.

RECETTES



PRODUITS DES SERVICES

2.18 M€
2.3 M€ ↓



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Elle est versée par l'État. En baisse de -53 % depuis 2011.

1.8 M€
2 M€ ↓



AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Loyers et redevances perçues par la Commune.

1.67 M€
1.7 M€ ↓



IMPÔTS ET TAXES

Les 4 taxes, taxe des RM, recettes du casino et droits de mutation.

25.48 M€
25.1 M€ ↑



FONDS DE SOUTIEN

Obtenu après renégociation de l'emprunt Dexia indexé sur le franc suisse.

695 K€ =

DÉPENSES



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Stabilisation pour tenir compte de l'augmentation des charges.

8.25 M€
7.4 M€ ↑



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions aux budgets annexes et associations, contributions aux syndicats.

13.2 M€
12.18 M€ ↑



DÉPENSES IMPRÉVUES

100 K€
100 K€ =



DÉPENSES DE PERSONNEL

Contenues malgré le glissement vieillesse technicité.

8.46 M€
8.5 M€ ↓



CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts de la dette.

655 K€
727 K€ ↓



ATTÉNUATION DE PRODUITS

Solidarité entre les communes (péréquation intercommunale).

1.3 M€
1.3 M€ =

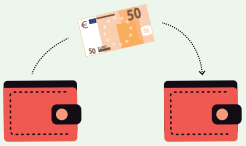
LÉGENDE : M€ Budget 2020 M€ Budget 2019 = Budget stable ↑ En hausse ↓ En baisse

INVESTISSEMENT

22.5 M€
22.17 M€

L'investissement regroupe le financement des projets de la ville à moyen et long termes, pour préparer l'avenir.

RECETTES



VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

5.59 M€
5.76 M€



DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

3.2 M€
2.8 M€



EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT

2.67 M€
4.1 M€



FCTVA ET TAXE D'AMÉNAGEMENT

Hausse, notamment dûe à la perception de la taxe d'aménagement sur des opérations foncières importantes.

1.8 M€
1.59 M€



REPORT EN RECETTES

4.91 M€
3.25 M€

DÉPENSES



CRÉDITS 2019 REPORTÉS

5.93 M€
4.66 M€



SUBVENTION ÉQUIPEMENT BUDGET ANNEXE PALAIS

Utilisation des fonds issus des cessions foncières.

1.6 M€
814 K€



DÉPENSES À RÉPARTIR POUR UNE NOUVELLE ÉQUIPE

2.79 M€



REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

2.33 M€
2.26 M€



DÉPENSES RÉCURRENTES

1.95 M€
1.6 M€



DÉPENSES APCP

2.32 M€
500 K€



DÉPENSES ANNUALISÉES

1.39 M€
6.1 M€

LÉGENDE : **M€** Budget 2020 M€ Budget 2019 = Budget stable ↑ En hausse ↓ En baisse

BUDGETS ANNEXES

LE PALAIS



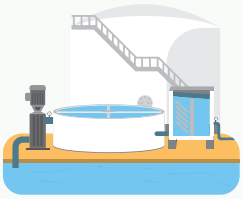
8.34 M€ en fonctionnement
3.34 M€ en investissement

RÉGIE DES EAUX



1.89 M€ en fonctionnement
1.17 M€ en investissement

RÉGIE DE L'ASSAINISSEMENT



3.4 M€ en fonctionnement
2.27 M€ en investissement

RÉGIE DES PARCS DE STATIONNEMENT



2.4 M€ en fonctionnement
2.98 M€ en investissement

MEGÈVE TOURISME

COMMUNICATION - PROMOTION - ÉVÉNEMENTIEL



6.05 M€ en fonctionnement
222 K€ en investissement

FISCALITÉ LOCALE

	TAUX 2020	PRODUIT PRÉVISIONNEL
TAXE D'HABITATION	25.77%	12.080.718 €
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	20.36%	6.327.888 €
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	75.30%	126.203 €
COTISATIONS FONCIÈRES DES ENTREPRISES	31.28 %	2.133.609 €
		20.668.419 €

À NOTER

Sur les résidences principales, la taxe d'habitation disparaîtra en 2020 pour 80% des foyers fiscaux. Pour les 20% des ménages restants, l'allégement se fera sur 3 ans.
En 2023, plus aucun foyer ne paiera la taxe d'habitation sur sa résidence principale.
Une compensation de l'État est prévue pour la perte de ressources des collectivités.
L'évolution de cette recette devrait être moins dynamique dans les années à venir.

SYNTHÈSE 2020 BUDGET CONSOLIDÉ

- ÉQUILIBRE DU BUDGET CONSOLIDÉ À 62.9 M€ EN FONCTIONNEMENT ET 32.48 M€ EN INVESTISSEMENT POUR UN TOTAL DE 95.38 M€
- CHARGES DE PERSONNEL À 14.49 M€
- DIMINUTION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT À 6,88 ANS (CA 2019)

POURSUITE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

La dynamique des subventions associatives reste équivalente aux années précédentes. La municipalité, qui a toujours encouragé les associations de la Commune, a planifié un montant de plus de 2 M€ pour 2020.

SPORT & JEUNESSE



1 187 300 €

Club des Sports 1 029 500 €
HCMB 75 K€
Ball Trap 3 K€
Pêche Val d'Arly (sté) 0.8 K€
Club Alpin Français 0.44 K€
AICA de Rochebrune (chasse) 25 K€
Back to Back 50 K€
Foyer de ski de fond 2.6 K€
Sport and co 1 K€

FAMILLE, ENFANCE, ÉDUCATION



29 131 €

OGEC École, collège SJB :
• Surveillance 12.6 K€
• FSE/AS/voyages 5.5 K€
OGEC École, primaire SJB :
• Voyages, découvertes 2.5 K€
Écoles maternelles et élémentaires publiques HJLM :
• Coopérative, jeux, livres, voyages découvertes 0,5 K€
• Voyages, découvertes 4 K€
Collège Émile Allais :
• FSE/AS/fournitures scolaires/ voyages 4 K€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE



526 750 €*

Megève en selle-Jumping 230 K€
Les Estivales 15 K€
MB RACE Culture Vélo 60 K€
Megève Blues Festival 150 K€
Megève Festival Savoy Truffle 30 K€
Les Ambassadeurs 15 K€
UCHARM (commerçants) 5 K€
Syndicat hippique/mulassier 3.5 K€
Syndicat La Race Abondance 2.25 K€
Street Parade 16 K€

POLITIQUE SOCIALE



25 500 €

Comité des oeuvres sociales 20 K€
Croix Rouge 1.5 K€
Donneurs de sang 0.5 K€
Vie libre 0.2 K€
Megève Miaou 2 K€
UNC Alpes (anciens combattants) 1.3 K€

CULTURE, PATRIMOINE & JUMELAGE



169 151 €

École de Musique et Orchestre d'Harmonie 151 K€
Musée du Val d'Arly 11 K€
Les Mailles et Béguines 3 K€
Jumelage Megève/Oberstdorf 1 K€
Théâtre Ancolie 1.5 K€
Animation théâtrale mègevanne 1.5 K€

SÉCURITÉ



5 000 €

Am. pompiers Megève DQ PSA 5 K€

AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT



90 000 €

Primes encouragement agriculture 90 K€

* SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS RÉSULTANT DU COÛT DÉFINITIF DES ÉVÉNEMENTS.

SCOLAIRE : DES DÉMARCHES À VENIR

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Lors d'un Conseil d'École extraordinaire de l'école élémentaire publique Henry-Jacques Le Même, qui s'est tenu lundi 3 février, les membres ont voté un retour à la semaine de 4 jours malgré un Projet Éducatif Territorial (PEDT) engagé sur 3 ans.
Ce changement de rythmes soulève différentes problématiques structurelles auxquelles les services de la commune vont devoir répondre, parmi lesquelles :

- Les trois agents de la Mairie qui vont devoir être reclassés vers d'autres missions.
- La charge financière imputée par la garde du mercredi matin et des périodes de garderie après temps scolaire, à propos de laquelle il sera nécessaire de communiquer auprès des familles.
- Toutes les demandes d'autorisation à formuler auprès des organes compétents (CAF et autres subventions Jeunesse et Sport), ainsi que la gestion des lieux d'activités et du transport de mineurs.
- La réorganisation des temps de présence des enfants au Club des Sports, aux activités proposées par le Palais et autres intervenants extérieurs, induisant une refonte de la grille des activités extra-scolaires.
- La mise en relation avec les autres communes voisines du bassin de vie afin d'harmoniser cette nouvelle organisation.

Ainsi, la commune a décidé de suivre le vote du Conseil d'École, cependant, dans un délai raisonnable afin d'organiser au mieux le nouveau scénario permettant d'informer et de répondre à ces problématiques soulevées en amont.
Les engagements et les phases déclaratives avec l'ensemble des services compétents nécessitent un temps de travail et de coordination important. L'application ne pourra être envisagée avant la rentrée de septembre 2021.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES, C'EST REPARTI !

Les inscriptions en écoles maternelles sont à effectuer entre le 9 mars et le 11 avril 2020. Les familles, dont les enfants sont nés en 2017, sont invitées à se rendre en mairie à compter du 9 mars pour procéder à l'inscription en écoles maternelles pour la rentrée 2020-2021.
Afin de réaliser l'inscription, pensez à vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz, taxe d'habitation, quittance de loyer...).



PORTES OUVERTES

Une soirée « portes ouvertes » est organisée à l'école Henry-Jacques Le Même, lundi 16 mars à partir de 17h, afin de permettre aux familles de visiter l'école, d'assister à une présentation du programme et de rencontrer l'équipe pédagogique. Une démarche « passerelle » à laquelle sont associés le périscolaire, les activités du Palais et la restauration scolaire.

Les enfants de la crèche, suivant leur lieu de résidence, bénéficieront d'une matinée de découverte dans les écoles de Megève et Praz-sur-Arly aux mois de mai et juin.

PROJET DE FRESQUES DÉCORATIVES

Dans le cadre du périscolaire, les écoliers ont engagé depuis la rentrée un projet de décoration du préau extérieur de l'école élémentaire Henry-Jacques Le Même, via la réalisation de 3 fresques sur les thèmes Mer-Terre-Air. Vendredi 10 avril à 15h30, les parents d'élèves sont conviés au « vernissage » de cette œuvre, qui sera suivi d'un buffet « zéro déchet ».



LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

ROUTES DU COIN ET DE L'ESPÉRANCE

Avril à fin juin 2020

D'avril à juin 2020, deux équipes interviendront en concomitance. La première effectuera les travaux de réseaux route de l'Espérance, la deuxième interviendra sur la zone située entre l'impasse de la Piolette et le 323 route du Coin. La grave bitume sera reprise avant l'été.

La dernière phase de travaux se déroulera de septembre à novembre 2020. Elle consistera en la reprise des réseaux sur la dernière portion de la route du Coin et en la finition des enrobés sur la totalité des routes du Coin et de l'Espérance.

BUDGET GLOBAL : 1.500.000 €

ROUTE D'ODIER

Courant 2020

La route d'Odier, plus particulièrement le tronçon entre la Route Nationale et le Chemin des Ânes, est concernée par un projet de réfection des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs, ainsi qu'un aménagement de surfaces. À ce jour, les études se poursuivent afin de lancer rapidement les consultations.

BUDGET : 700.000 €

RUE CHARLES FEIGE

Avril à fin juin 2020

Les travaux reprendront au printemps avec le travail, de concert, de deux équipes en charge des aménagements de surface entre la rue d'Oberstdorf et l'intersection de la rue Saint-François de Sales. En parallèle, sera effectuée la reprise des réseaux humides depuis le carrefour des mésanges (Route Nationale) jusqu'à la rue Saint-François de Sales. Elle concernera aussi une petite portion sur la partie basse de la route du Crêt.

En septembre, les aménagements de surface seront achevés avant une phase optionnelle de la route du Crêt en 2021.

BUDGET GLOBAL : 2.500.000 € (hors éclairage)



ROUTE NATIONALE

Septembre 2020

Alors que le projet du Meztiva intègre la création d'un jardin alpin et la reprise des réseaux et de la voirie autour de l'hôtel, la commune va engager, de son côté, des travaux de réseaux et d'aménagement de surfaces sur la RD1212, la rue du Général Muffat, soumis à un permis d'aménager, et pour une tranche optionnelle concernant un tronçon de la rue Saint-François de Sales.
Les interventions débuteront en septembre 2020 sur la portion située entre le rond-point de la Poste et la rue des Allobroges. Une déviation sera instaurée avec le maintien d'une voie de circulation en sens unique.

BUDGET : 2.000.000 €



OUVRAGE LIVRAZ

Fin 2020

Des études vont être lancées en ce début d'année pour la création d'un local avec installation de deux cellules de traitement UV au niveau du réservoir de la Livraz. Cet équipement permettra de purifier l'eau en continu et de freiner la prolifération bactériologique éventuelle, sur les ressources du Planay et de la Cote 2000.

BUDGET : 150.000 €

PÉRIMÈTRES PROTECTION RIGLARD ET PLANAY

Automne 2020

Les services de l'état ont rendu un avis favorable pour la redéfinition des périmètres de protection des captages de Riglard et Planay. Des travaux de sécurisation avec l'installation, notamment, de clôtures vont donc pouvoir être effectués. Le marché sera lancé au printemps pour un démarrage des travaux attendu à l'automne 2020.

BUDGET : 112.000 €

SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE

Décembre 2019

Le nouveau schéma directeur d'eau potable a été lancé en décembre 2019. Il permettra d'établir une modélisation hydraulique du réseau et de mettre en adéquation les besoins en eau avec les ressources actuelles disponibles et à l'horizon 2045. Un programme de travaux sera alors établi et s'échelonnera sur plus d'une dizaine d'années.

BUDGET : 50.000 € d'études

INTERVENTIONS ENROBÉS

Fin 2019

Différents secteurs ont été concernés par la réfection des enrobés, à savoir :

- Route du Faucigny - BUDGET : 7.450 €
- Route des Hauts de Rochebrune - BUDGET : 32.060 €
- Route des Pettoreaux - BUDGET : 80.800 €
- Rue St Paul - BUDGET : 23.300 €

ROUTE DE RIGLARD

2e semestre 2020

Reprise de la structure de la chaussée et du revêtement.

BUDGET : 200.000€

VIGILANCE EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

La commune appelle à une vigilance accrue de la part des résidents et vacanciers en période de déneigement. Quel que soit votre moyen de déplacement, de jour comme de nuit, restez attentif aux parcours des engins afin de faciliter leur travail et d'éviter tout risque d'accident.



AMÉLIORATION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

SKATE-PARK
Avril 2020

Après une pause hivernale, les travaux du skate-park vont se finaliser au printemps pour une mise en service avant l'été. Pour rappel, l'équipement sera constitué d'un « bowl » de 140 m² et de 5 à 6 modules supplémentaires fixes.
Un portillon d'accès et une cloison seront installés entre la structure et l'aire du Petit Arly tandis que l'entrée principale sera implantée au niveau de la Route Nationale.

BUDGET : 150.000 €

PATINOIRE CENTRALE
Automne 2020

Alors que l'abri-bus était rénové à l'automne et un local patins provisoire installé pour l'hiver, les travaux de réaménagement global de la patinoire extérieure s'achèveront à l'automne 2020 avec l'implantation du bâtiment définitif, à côté de l'abri-bus. Réalisé en bois, il s'intègrera parfaitement à l'architecture environnante et répondra aux prescriptions des architectes des Bâtiments de France.

BUDGET GLOBAL : 340.000 €

ÉCOLE HJLM ET CRÈCHES
Hiver 2020

Après une 1ère série de mesures effectuées au début de l'automne 2019, une campagne « hivernale » a été réalisée en janvier 2020 afin de déterminer, via l'installation de capteurs dédiés, les taux de polluants et de radons dans les établissements d'accueil de jeunes publics. Les résultats du 1er diagnostic s'étaient tous avérés conformes ; Le marché incluait cependant des mesures sur deux périodes différentes. Une action qui s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de l'air.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)
Courant 2020

Le CTM est au cœur d'un projet d'extension-rénovation afin de regrouper toutes les branches des différents services techniques dans le bâtiment actuel, permettant ainsi à la commune de bénéficier d'un unique centre technique. La phase programmation est en cours afin de définir les besoins.

BUDGET : EN COURS



MAISON DE LA MONTAGNE
Avril 2020

Dès le printemps, le bâtiment va bénéficier de travaux de restauration qui vont consister en une rénovation de façades, une reprise de l'isolation et de la ventilation ainsi qu'un remplacement des menuiseries. Au mois d'avril, la 1ère étape du chantier se composera de la dépose de l'ensemble des auvents.

BUDGET : 250.000 €



CONSOMMATION PARC BÂTIMENTS

Les travaux d'entretien, d'optimisation et d'isolation des bâtiments communaux ont permis en 3 années de voir la consommation électrique diminuer de près de 20%.
Ainsi de 8.568.108,00 kWh en 2017, la consommation est passée à 6.875.317,00 kWh en 2019.
Des interventions régulières sur l'ensemble du parc des bâtiments permettra sans aucun doute de poursuivre cette amélioration en termes de consommation énergétique.

RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

LA MAISON DE LA MONTAGNE

Depuis plusieurs années, la commune a entrepris des projets de rénovation des bâtiments municipaux afin d'entretenir et conserver le patrimoine communal et œuvrer à la maîtrise des dépenses énergétiques. Ainsi, la Maison de la Montagne va bénéficier au printemps de travaux de réhabilitation.

UN BÂTIMENT HISTORIQUE

Datant des années 30, la commune faisait l'acquisition de la Maison de la Montagne en 1976. Ayant autrefois abrité notamment les services postaux, l'édifice accueille aujourd'hui, sur 577 m^2 de surfaces, l'École de Ski Français, le Bureau des Guides, les services Communication et Protocole ainsi que huit appartements communaux.

Depuis 1976, le bâtiment n'avait bénéficié d'aucuns travaux de rénovation significatifs. Ainsi, le projet prévoit la réfection des façades de la Maison de la Montagne, sise 76 rue Ambroise Martin. Il englobe, dans ce processus, la réalisation d'une isolation thermique extérieure.

Les divers auvents, qui avaient été ajoutés, seront supprimés. Les balcons bois, présentant un état avancé de vétusté, seront remplacés, de manière identique à l'existant concernant la partie bois et sur consoles métalliques et garde-corps à fuseaux pour la partie minérale.





DES FAÇADES SOBRES

Les façades vont être traitées dans une teinte « blanc perlé », cependant la base des murs sera réalisée avec un enduit spécifique, dans un ton « gris silex », légèrement plus sombre que la partie haute de manière à résister aux chocs éventuels.

Les menuiseries vont être remplacées, en préservant cependant la physionomie générale des façades, de par l'aspect des moulures et reliefs actuels.
À l'occasion de cette rénovation, d'autres interventions sont prévues telles que le système de ventilation, qui va être repris de manière globale ainsi que la peinture de la couverture afin de prolonger sa durée de vie. La signalétique du bâtiment sera également actualisée, illustrée de manière sobre afin de s'harmoniser avec celle de l'architecture environnante.

UN DÉBUT DE CHANTIER PROGRAMMÉ POUR AVRIL



Après une première consultation infructueuse au cours de l'année 2019, le marché avait dû être relancé. Les entreprises ont finalement pu être sélectionnées en décembre 2019. Ainsi une première réunion a pu se tenir en janvier 2020.
Actuellement en cours de préparation de chantier, le début des travaux est d'ores et déjà planifié pour les premiers jours du mois d'avril avec, comme étape préalable, la dépose de l'ensemble des auvents.



ÉVÉNEMENTIEL

UN PROGRAMME AUDACIEUX

Depuis plusieurs années, Megève a engagé une démarche de diversification événementielle. Parmi près de 400 rendez-vous, plusieurs ont été initiés aux bornes de saison visant ainsi à lisser l'activité touristique et à faire vivre le village à l'année.

RETOUR SUR...

L'Illumination du Sapin, qui se déroule désormais traditionnellement le premier week-end de décembre, est l'événement qui lance officiellement la saison d'hiver. Il est devenu, au fil des années, un rendez-vous incontournable et surtout, très attendu des résidents et vacanciers les plongeant en un instant dans la magie des fêtes de Noël et annonçant le programme des grands événements de l'hiver, toujours très prometteur.

Une soirée placée sous le signe des émotions avec la promesse d'une représentation d'exception. Cette année, la compagnie du cirque du Soleil nous a émerveillés avec un spectacle en hauteur à la manière d'un mobile surplombant le sapin et sublimant l'église Saint Jean-Baptiste fraîchement rénovée.

Chaque nouvelle édition, le public attend toujours plus nombreux de découvrir la féerie du show que Megève leur a réservé ou l'interprète surprise qui se produira sur scène lors d'un concert. Ainsi, en décembre 2019, près de 15.000 spectateurs se sont rejoints sur la place pour la représentation du samedi, soit une hausse de 20% tandis que 27.300 personnes foulaient les pavés du village sur tout le week-end, représentant une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 16%, par rapport à 2018.







COUPE DU MONDE DE SKI CROSS

Terre d'accueil de nombreux rendez-vous internationaux, Megève peut s'enorgueillir d'avoir reçu cet hiver et ce, pour la 4e fois, une étape de la Coupe du Monde de Ski Cross. Ainsi, du 28 janvier au 1er février, la Cote 2000 s'est transformée en terrain de jeu pour les meilleurs skicrossers mondiaux.

Après un « contrôle neige » favorable effectué par la Fédération Internationale de Ski (FIS), donnant ainsi le feu vert à la compétition, les équipes techniques se sont attelées à préparer la piste et les modules, selon des caractéristiques bien précises. Un événement qui mobilise le service des pistes de la commune, travaillant conjointement avec l'ESF, les remontées mécaniques, le Club des Sports et la FIS sans oublier la collaboration de l'événementiel et du protocole.

Après la présentation des 140 athlètes aux spectateurs sur la place du village, les journées d'entraînements et de compétition ont pu se dérouler avec succès. Devenu discipline olympique en 2010, le Ski Cross est une course très spectaculaire où s'affrontent quatre coureurs sur une piste de 1200 m de long se composant de difficultés telles que bosses, woops ou encore virages relevés.

Un événement qui donne à Megève l'opportunité d'accueillir un week-end sportif de haut niveau avec une discipline de ski « nouvelle génération » attirant médias et spectateurs internationaux.



UNE FIN DE SAISON EN MUSIQUE

Dans un tout autre registre, musical cette fois-ci, le Festival International Jazz à Megève est devenu un rendez-vous très couru du village. Organisé à la fin du mois de mars, il permet de prolonger la saison d'hiver en musique et de lancer la saison estivale des festivals de la scène française. Les mélomanes ont depuis longtemps trouvé leur point d'ancrage à Megève qui a toujours eu un attachement particulier pour la musique et pour le jazz en particulier. Le festival Jazz à Megève, a su s'entourer des meilleurs tant au niveau de la direction artistique et de la direction technique que de la programmation, un grand nombre d'artistes de renommée internationale se sont déjà succédés sur la scène mègevanne, l'inscrivant comme digne des plus grandes.
Depuis 2019, la première soirée du festival est consacrée à la nouvelle scène. Un tarif unique de 15 € est proposé, une véritable volonté de la commune de rendre la soirée accessible à tous.

Réservez votre week-end de Pâques car Megève entend célébrer les prémices du printemps avec des instants marqués « Spring is coming » des plus festifs. En termes d'événements musicaux d'abord : Louis Bertignac, ex-membre du groupe Téléphone, se produira dans le décor du Palais, dimanche 12 avril, avec son dernier album « Origines ». Les Voiles de Megève prévoient, samedi 11, une grande soirée musicale avec une programmation tenue secrète pour le moment et pour clore la saison hivernale, les Journées Commerciales viendront animer les boutiques et rues du village durant tout le week-end !

BACK TO BACK

Back to Back est de retour les 28 et 29 mars pour sa 4e édition ! À l'initiative de Sandy Collet passionné de ski freestyle, l'événement attire de plus en plus d'adeptes. Le cadre somptueux de la Cote 2000 invite les spectateurs à applaudir skieurs et snowboardeurs lors de sessions particulièrement spectaculaires. L'année passée, le français Matthias Giraud, skieur et base jumper, faisait sensation en s'élançant dans le vide depuis le sommet de l'Aiguille Croche. En parallèle des conférences ou encore des projections de films seront organisées.
Facebook : @backtobackfreeskievent | Instagram : @backtobackfreeski



QUE NOUS RÉSERVE L'ÉTÉ ?







Après un hiver riche en sensations, Megève promet, cet été, des émotions en tout genre ! Parmi les immanquables, la MB Race souffle cette année, ses 10 bougies. Du 3 au 5 juillet, plus de 2500 cyclistes s'affronteront lors de la course VTT la plus difficile du globe. Imaginée en 2010, elle est désormais un rendez-vous majeur pour les vététistes et homologuée, depuis 2014, comme étape de Coupe du Monde marathon par l'Union Cycliste Internationale.

Une épreuve d'une journée, ouverte à tous, avec un départ et une arrivée dans Megève et un parcours maximum de 140 km avec 7000 m de dénivelé positif à travers les paysages uniques du Mont-Blanc et du Val d'Arly.

En 2019, l'événement attirait 7500 spectateurs, pour cette nouvelle édition, nous attendons encore plus de supporters pour fêter les 10 ans de la MB Race, qui réservera quelques belles surprises.

Du côté équestre, le Jumping International de Megève est devenu en 10 années le grand rendez-vous du mois de juillet. Devant un tel engouement, l'événement a su se réinventer, au fil des ans, pour répondre aux attentes de chacun. Ce sont désormais 7 jours de compétition de sauts d'obstacles avec la participation de plus de 500 chevaux et 350 cavaliers d'une vingtaine de nationalités différentes qui rythment la vie du village pendant toute la durée du concours. L'occasion de découvrir l'univers équestre dans une ambiance chaleureuse où se réunit un public hétéroclite dans un décor somptueux. L'accès est gratuit et un village exposant à l'image des commerçants et des restaurateurs locaux s'articule autour de la piste.

Le Jumping International de Megève est un concours qui accueille les cavaliers pros et internationaux pour les CSI*** et CSI* mais également les cavaliers amateurs et les clubs. Une 10e édition qui s'annonce pleine de moments forts !

Sans oublier tous les événements, petits et grands qui rythmeront votre saison estivale ! Sports, musique, culture, gastronomie… quelles que soient vos préférences, Megève vous donne rendez-vous sans attendre !

AGENDA ÉVÉNEMENTIEL

DU 6 AU 7 JUIN
CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

DU 8 AU 11 JUIN
RALLYE MEGÈVE – SAINT-TROPEZ

DU 11 AU 12 JUIN
31E COUPE DES ALPES

DU 13 AU 14 JUIN :
LA MEGÈVE MONT-BLANC

DU 20 AU 21 JUIN
TRAIL LA MÈGEVANNE

DU 3 AU 5 JUILLET
LA MB RACE

DU 4 AU 5 JUILLET
CUISINE MON VILLAGE

DU 6 AU 8 JUILLET
IL ÉTAIT UNE FOIS…

DU 10 AU 12 JUILLET
MEGÈVE JAZZ CONTEST

DU 13 AU 19 JUILLET
JUMPING INTERNATIONAL DE MEGÈVE

DU 31 JUILLET AU 2 AOÛT
MEGÈVE BLUES FESTIVAL

8 AOÛT
CONCOURS AUX POULAINS

DU 8 AU 9 AOÛT
RALLYE ÉQUESTRE

9 AOÛT
FÊTE DU CHEVAL

DU 11 AU 15 AOÛT
LES ESTIVALES

DU 21 AU 23 AOÛT
HAUTE ROUTE 2020

DU 29 AU 30 AOÛT
CUISINE MON VILLAGE

29 AOÛT
STREET PARADE



FLOCON VERT

▷ MEGÈVE LABELLISÉE « TOURISME RESPONSABLE »

Depuis plusieurs années, Megève a mis un point d'honneur au développement de gestes et démarches écoresponsables. Afin d'aller au-delà des projets entrepris et de continuer à évoluer en ce sens, la commune s'est engagée en novembre 2018 dans le processus d'obtention du Flocon Vert, label qu'elle s'est vu décernée jeudi 6 février.



QU'EST-CE QUE LE FLOCON VERT ?

Développé par l'association Mountain Riders, le Flocon Vert est un label d'excellence qui distingue les destinations touristiques menant une politique de développement durable de pointe. Bien plus qu'une simple finalité, cette distinction est une véritable démarche d'amélioration continue. Il permet aux communes entreprenant des actions fortes et globales de se voir valorisées, tout en donnant aux amoureux de la montagne une vision claire sur les stations exemplaires.

Jeudi 6 février, Megève rejoignait donc la vingtaine de territoires engagés dans la labellisation et devenait, après la Vallée de Chamonix et Châtel, la 3e station de Haute-Savoie à se voir honorée. La commune avait fait le choix, dès 2018, d'entrer dans ce processus afin d'atteindre un équilibre entre la préservation de l'environnement et le développement économique et sociale de la station pour la qualité de vie de sa population. Elle souhaite également valoriser et intensifier les démarches des acteurs du territoire en faveur du développement durable.

LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE LABELLISATION

NOVEMBRE 2018

Lancement de la démarche : réunion d'information et mobilisation des parties prenantes

DÉCEMBRE 2018

Analyse durable : mobilisation des acteurs et collecte de données, analyse et co-construction des recommandations

MARS 2019

Restitution de l'analyse durable : identifications des pépites et valorisation, restitution animée auprès des acteurs de la station

DES CRITÈRES D'ÉTUDES EXIGEANTS

Dans ce processus d'attribution, vingt critères sont passés au crible. Établis par un collège de plus de 70 structures expertes sur les questions de développement durable, de tourisme ou de montagne, ils sont eux-mêmes répartis en 4 thématiques : Économie locale, Social et Culturel, Gouvernance et Destination, Environnement et Ressources naturelles.



LE CAHIER DES CHARGES

1. ÉCONOMIE LOCALE
La destination soutient et renforce les initiatives économiques locales respectueuses de l'Homme et de la nature.

2. SOCIAL & CULTUREL
La destination met en avant le patrimoine local et le développement durable pour ses visiteurs comme pour ses habitants.

3. GOUVERNANCE & DESTINATION
La destination mène une politique active et partagée pour orienter et suivre son développement vers un développement soutenable, à l'année.

4. ENVIRONNEMENT & RESSOURCES NATURELLES
La mobilité douce, le recyclage, la gestion de l'eau, la maîtrise de l'énergie et le respect de la biodiversité sont des actions positives menées par la destination.

Sous chacune de ces thématiques, Megève fait déjà preuve de très « bonnes pratiques ». Parmi de nombreuses actions, citons celles mises en place par la Fondation Morand Allard. En effet, levier du développement durable essentiel et structurant pour soutenir l'agriculture locale et sensibiliser les plus jeunes à l'écoresponsabilité, la restauration collective de la commune s'engageait en 2017 dans la démarche Mon Restau Responsable. Un engagement participatif d'amélioration continue développé par la Fondation Nicolas Hulot et par le réseau Restau'CO. Basée sur 4 piliers, la démarche a permis à la commune d'auto-évaluer son engagement en matière de développement durable : bien-être des convives, assiette responsable, éco-gestes et engagement social et territorial.

Valorisation des produits locaux et de la filière courte (23% de produits régionaux et 13% de bio), lutte anti-gaspillage alimentaire, recyclage des déchets, usage de contenants réutilisables, animations d'ateliers éducatifs... la Fondation Morand Allard ne cesse d'agir afin de perfectionner les démarches enclenchées il y a quelques années déjà.



NOVEMBRE 2019

Audit : entretiens et visites de terrain réalisés par un organisme indépendant, rapport d'audit (recommandations pour amélioration continue)

FÉVRIER 2020

Comité de labellisation : cérémonie de remise du label, mise en lumière des pépites et valorisation des acteurs

DÈS 2020

Accompagnement et suivi : boucle de l'amélioration continue, audit intermédiaire, groupe de co-développement

En termes de gouvernance et destination, Megève a su enclencher une démarche de diversification 4 saisons et proposer une offre continue de services et loisirs. Son programme événementiel et ses diverses structures d'accueil vise un lissage de l'activité touristique à l'année. Ainsi, depuis 2016, la commune a choisi d'étaler les 22 événements phares de son programme sur 10 mois, complétant son offre par des événements « liens » correspondant aux thématiques des rendez-vous phares afin de maintenir l'engouement et l'émerveillement des visiteurs comme des résidents. À travers son offre événementielle, la destination incite les hébergeurs et restaurateurs à rester ouverts en dehors de la saison d'hiver et d'été.



Plutôt bonne élève lorsqu'il est question de protéger son environnement et ses ressources naturelles, Megève entend perpétuer les actions entreprises en ce sens. Ainsi, elle a été l'une des premières stations de montagne à équiper, cet hiver, intégralement sa flotte de navettes gratuites de véhicules roulant au Gaz Naturel Compressé. Dès 2018, des bornes de rechargement pour véhicules électriques et hybrides avaient également vu le jour en différents lieux du village.



Le Palais, équipement emblématique de la station, bénéficie de la fourniture d'une électricité 100% renouvelable. En collaboration avec le Syane et associée à 225 collectivités du département, Megève profite ainsi d'une électricité verte et locale (production du barrage de Seyssel) afin d'alimenter les bâtiments les plus énergivores de la commune.

Autre équipement novateur, la centrale hydroélectrique du Palais, remise en service en 2019 après des travaux de réfection, qui permet de produire de l'électricité autoconsommée par le bâtiment. Sans oublier, l'utilisation des calories produites par l'espace glace afin de chauffer les espaces aquatiques et les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques qui chauffent l'eau des sanitaires de la médiathèque et génèrent une partie du courant électrique consommé par le Palais....



UN PLAN D'ACTIONS À MOYEN TERME

Désormais labellisée et inscrite dans ce processus d'amélioration continue, la commune a d'ores et déjà élaboré un plan d'actions en fonction des quatre thématiques sur lesquelles repose le Flocon Vert afin de garantir une stratégie de durabilité.

Ces mesures ne sont, bien sûr, pas exhaustives, ni figées. Elles mènent à une réflexion globale perpétuelle et ne cesseront d'évoluer tout au long des mois à venir en fonction des démarches entreprises et de leurs avancées afin d'aller toujours au-delà des actions actuelles.

SOCIAL & CULTUREL

Déjà engagée dans la protection de ses lieux d'intérêt, dans la rénovation et la valorisation de son patrimoine culturel ; Megève prévoit de :

- Poursuivre la préservation et la mise en valeur de son patrimoine naturel
- Promouvoir culturellement son territoire (engagement Label Pays d'Art et d'Histoire, outils de visite…)
- Améliorer la gestion durable dans ses locaux d'accueil
- Organiser une 2e journée annuelle de collecte des déchets « Ménage ta montagne et ta rivière »
- Parfaire l'accessibilité PMR

GOUVERNANCE & DESTINATION

Parmi l'ensemble des mesures, certaines ont déjà été concrétisées, telles que l'adoption d'une charte environnementale votée par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2019 et la constitution d'un comité de pilotage représentatif des parties prenantes et évolutif afin de suivre son plan d'actions. Elle prévoit, par contre, de :

- Rendre compte de ses actions
- Proposer et constituer des groupes de travail thématiques afin d'impliquer les acteurs et intégrer les attentes des citoyens
- Poursuivre son travail d'atténuation de la variabilité saisonnière en proposant de nouvelles activités et en développant l'offre de mobilité douce (navettes gratuites au gaz, pistes et itinéraires dédiés…)
- Poursuivre la valorisation des offres éco-touristiques et des acteurs engagés
- Valoriser la performance des deux sociétés de remontées mécaniques sur les thématiques Flocon Vert, notamment la certification ISO 14001

ÉCONOMIE LOCALE

La commune entend :

- Publier annuellement ses indicateurs économiques et touristiques
- Veiller à proposer des conditions d'accueil et de travail équitables pour les employés et les saisonniers et améliorer l'offre de logements
- Encourager et soutenir les initiatives locales en faveur de l'environnement
- Conditionner l'acceptabilité des événements subventionnés au respect de critères environnementaux
- Inciter les visiteurs à contribuer aux engagements durables du village
- Proposer encore plus de services et tarifs adaptés aux familles et poursuivre le développement de la démarche « Esprit Famille »
- Systématiser une commande publique responsable, conformément à sa charte

ENVIRONNEMENT & RESSOURCES NATURELLES

- Décliner localement la démarche Cit'ergie et le Plan Climat Air Énergie
- Réduire et optimiser sa consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables, limiter la pollution lumineuse
- Inciter à la pratique du covoiturage et autopartage
- Faire preuve d'exemplarité dans la gestion des ordures ménagères, favoriser la réduction des déchets (suivre ses tonnages, collecter des encombrants, compostage, inciter au tri…)
- Optimiser la qualité et la consommation d'eau ainsi que le traitement des eaux usées





LE PALAIS

EXPOSITION « JEAN MARAIS, L'ÉTERNELLE ÉTOILE DE COCTEAU »

Après plusieurs mois de travaux, le rideau s'est levé au 21 décembre 2019 sur le nouvel espace d'arts moderne et contemporain avec l'exceptionnelle exposition « Jean Marais, l'éternelle étoile de Cocteau ». Installée jusqu'au 31 octobre 2020, elle invite le visiteur à découvrir l'intimité d'un artiste aux multiples facettes.

Inaugurer cet espace avec une exposition dédiée à Jean Marais s'est présenté comme une évidence. Jean Marais et Jean Cocteau, deux destins liés mais surtout deux personnalités très attachées à Megève pour y avoir séjourné de nombreuses fois, en particulier à l'hôtel Mont-Blanc. Le restaurant « Les Enfants Terribles » conserve d'ailleurs des traces uniques de cette époque avec notamment deux œuvres maîtresses, une fresque réalisée par Jean Cocteau en 1962 et « le Vase aux Serpents », sculpture emblématique de Jean Marais.



Dans cet univers, spécifiquement aménagé pour accueillir des expositions d'envergure internationale, les espaces ont été soigneusement délimités pour permettre la mise en relief des atmosphères nuancées de la vie de Jean Marais, un artiste aux innombrables talents.



Cinéma, théâtre, mode, sculpture, peinture… chaque discipline, dans laquelle Jean Marais a excellé, trouve sa place et rythme le parcours de cette grande exposition qui propose plus de 500 œuvres originales issues de collections privées.

DES ŒUVRES ENCORE JAMAIS DÉVOILÉES

L'exposition toute entière nous plonge dans l'intimité de Jean Marais et par conséquent de Jean Cocteau, son ami et mentor. On y découvre des pièces inédites et personnelles telles que des pages de son journal intime, révélé au public pour la toute première fois, des lettres manuscrites de personnalités, pour ne citer que Gabrielle Chanel, mais aussi d'incroyables costumes de scène, comme celui du roi que Jean Marais interprétait dans Peau d'âne, présenté sur le mannequin de cire réalisé par le Musée Grévin pour la promotion du film. Sans oublier de nombreuses pièces d'exception : la caméra utilisée par Jean Cocteau pour certaines séquences de l'Eternel Retour, d'impressionnants vitraux, des croquis de mode, une vingtaine de ses peintures ainsi que son chevalet et sa palette, le manuscrit de la pièce de théâtre « Cocteau-Marais », une collection d'assiettes en céramique réalisées par Cocteau… Et encore un grand nombre d'œuvres originales. Une émouvante exposition qui retrace le destin exceptionnel d'un homme que l'art n'a jamais cessé de faire vivre et qui fait de lui, aujourd'hui et pour toujours, une véritable légende.



LES PIÈCES MAÎTRESSES

Le Bouc, sculpture en céramique polychrome, est une des pièces maîtresses de l'exposition. Emblème du village, Jean Marais a réalisé cette œuvre en hommage à Megève lors d'un de ses séjours. Il créa d'ailleurs cette pièce en collaboration avec Picasso, lui-même habitué de la station, où il était fréquent de le voir traverser la place du village avec sa chèvre.

UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Pour cette exposition, Megève s'est entourée de deux commissaires, Romain Leray et Didier Jovenet, très attachés à l'univers artistique de Jean Marais et à son histoire.



AUTOUR DE L'EXPOSITION

Le « Printemps des poètes » - 22e édition
Espace Culturel - Du 7 au 23 mars :
Exposition participative d'écrits autour de la poésie de Cocteau : réalisations des élèves de Megève et événement « Pourquoi le printemps des poètes ? » par Corinne Lecorchey le 7 mars 2020 à 17h.

EXPOSITIONS SALLE MARGARA

La salle d'exposition Pierre Margara au sein du Palais accueille, tout au long de l'année, des artistes aux univers très divers.

JÉRÉMY FONTANEL

Jérémy Fontanel lance la saison avec l'exposition PHILOSOPH'ART. Il présente une vingtaine d'œuvres invitant à l'introspection et à la réflexion spirituelle. Des jeux de mots et des pensées philosophiques transcrites en braille sur des toiles grand format.
Jusqu'au 8 mars, de 10h à 20h.
Entrée libre.

ANNABELLE MOULIN

Au printemps, Annabelle Moulin, accompagnée de Caroline Llorca, nous fera découvrir son univers axé autour du « papier dans tous ses états » et de la linogravure : tableaux, sculptures et œuvres suspendues…
Du 20 avril au 31 mai 2020.
Entrée libre.

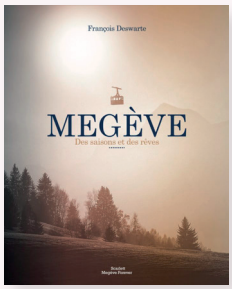
SILENCE, ON TOURNE !

LE REGARD DE CHARLES, RÉALISÉ PAR MARC DI DOMENICO

Jeudi 20 février, à l'initiative conjointe de la commune et de l'hôtel M de Megève, le film documentaire inédit « Le Regard de Charles » était projeté au cinéma Panoramic, lors d'une séance gratuite et ouverte à tous, en présence d'un des fils de l'artiste, Mischa Aznavour avec qui le public a pu échanger à l'issue de la diffusion. Un film portrait d'un artiste iconique, Charles Aznavour, qui se voyait offrir en 1948, par Edith Piaf, sa 1ère caméra. Dès lors, il n'aura de cesse de se laisser filmer par ses proches et d'immortaliser tous les moments de sa vie : sa femme, ses voyages, ces inconnus dans les rues, ses amis… jusqu'à réunir des heures et des heures de bobines ! *« Vous m'avez vu mais ce que vous ne saviez pas, c'est que moi aussi, je vous voyais au travers de ma caméra… ».* Des images qu'il ne visionnera que sur la fin de sa vie et qui retracent le parcours d'un homme que l'on voit devenir artiste.



LIVRES DE CHEVET

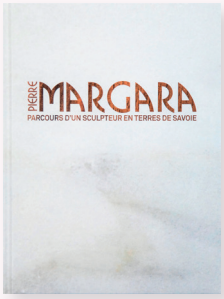


MEGÈVE - DES SAISONS ET DES RÊVES

François Deswarte – Éditions Scarlett

Au travers de cet ouvrage de 256 pages, François Deswarte dévoile le meilleur de ses clichés réalisés de 2016 à 2019 : 176 photographies agrémentées de 42 poèmes, comme un hommage aux rues du village et aux paysages environnants. Personnage au parcours atypique, d'abord courtier en crédit devenu photographe il y a 3 ans, il partage son amour de Megève, né il y a plus de 30 ans. Le livre s'organise autour de 4 chapitres, découvrant toutes les facettes de Megève.

En vente sur megeveforever.com et à la librairie Scarlett



PARCOURS D'UN SCULPTEUR EN TERRES DE SAVOIE

Pierre Margara - Éditions Esope

Mègevan d'adoption, les œuvres de l'artiste Pierre Margara sont nombreuses à émailler le parcours du promeneur dans le village. Cet ouvrage s'inscrit comme un itinéraire tracé en terres de Savoie et met en valeur 19 de ses sculptures érigées dans des lieux publics ou de grands établissements. Un hommage en textes et en images sous la plume de Delphine Chatrian. Des fragments de sa vie d'artiste qui annoncent la sortie prochaine d'un coffret retraçant l'ensemble de son travail depuis ses débuts en 1970.

En vente à la librairie Scarlett et à la Maison de la Presse



MEGÈVE, PROMENADE PHOTOGRAPHIQUE

Pascal Maillet-Contoz - Éditions Compte d'auteur

Mègevan de souche et de cœur, Pascal Maillet-Contoz, photographe professionnel souhaitait avec cet ouvrage photographique offrir un voyage à la hauteur du lieu. Une balade hivernale qui nous transporte des montagnes enneigées au cœur du village, une série de clichés réalisés à l'hiver 2018. Rythmé en chapitre, lettre à lettre épelant le nom de Megève, les photographies nous convie à contempler sa propre vision de son village. Un second opus est prévu pour l'été 2021.

En vente auprès de Megève Tourisme, à la librairie Scarlett et à la Maison de la Presse

PROGRAMME DES APRÈS-MIDI BLEUS

À VOS AGENDAS

6 AVRIL
Réunion d'information & goûter

14 AVRIL
Projection « Trois petits pas… entre Terre et Ciel »

23 AVRIL
Thé dansant au Casino

7 MAI
Déjeuner de la Fondation Morand Allard

13 MAI
Sécurité routière « le code de la route »

28 MAI
Initiation aux gestes de premiers secours

9 JUIN
Exposition « Jean Marais, l'éternelle étoile de Coteau » au Palais

25 JUIN
Promenade des aînés

2 JUILLET
Déjeuner de la Fondation Morand Allard

13 JUILLET
Thé dansant au Casino

23 JUILLET
Visite du musée du Haut Val d'Arly

6 AOÛT
Tournoi de pétanque

18 AOÛT
Réveil musculaire et réveil des papilles

7 SEPTEMBRE
Balade en calèche et collation à la ferme

19 SEPTEMBRE
Projection /conférence sur le thème « Montagne pour tous »

À NOTER

Ces animations sont organisées par le CCAS pour les habitants de Megève de plus de 67 ans. Toutes les activités sont soumises à inscription préalable auprès du CCAS.



LES MARCHES ADAPTÉES

Ces marches à thèmes sont encadrées par un guide du Bureau des Guides de Megève.

29 AVRIL | 19 MAI | 2 JUIN | 18 JUIN

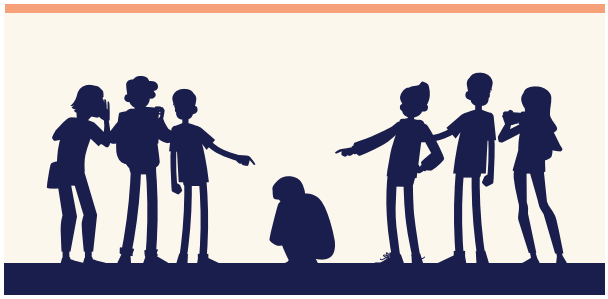




Retrouvez toutes les informations à propos des animations sur le dépliant !

CCAS,
BP 23 - 74120 Megève
T. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !



ÉVÉNEMENT - CONFÉRENCE DÉBAT

Mercredi 15 avril, une conférence sur le thème du harcèlement scolaire est organisée par le service Enfance de la commune. Un spectacle d'improvisation durant lequel les comédiens, à partir de suggestions du public ou de synopsis, interprètent des séquences menant à l'humour et à la réflexion. Un échange, mené par un psychologue sera ensuite engagé entre le public, les comédiens et des intervenants professionnels. Les jeunes sont également conviés à participer.
19h - Auditorium de la Médiathèque - Entrée libre.

LE CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ À MEGÈVE

Le week-end des 6 et 7 juin 2020, Megève accueillera le Critérium du Dauphiné, une compétition cycliste internationale mythique qui débutera le 31 mai depuis Clermont-Ferrand et qui permettra de valoriser notre magnifique territoire. Après une arrivée à la Cote 2000 samedi, les coureurs s'élanceront le lendemain, depuis le Palais, pour un parcours Megève-Megève empruntant notamment le col de la Colombière, le col des Aravis et la Côte de Domancy... Le village célèbrera donc l'ultime étape de la course dimanche 7 juin.
Les résidents seront tenus informés en amont, par différents canaux de communication, des contraintes liées au passage du Critérium, notamment en termes de fermetures de routes.



UNE 2E ÉTOILE POUR LA TABLE DE L'ALPAGA

Le Chef de la Table de l'Alpaga, Anthony Bisquerra a été honoré par le Guide Michelin 2020, d'une 2e étoile fin janvier. Une récompense valorisant son savoir-faire, bien sûr, mais aussi la qualité des produits dont regorgent nos montagnes. Megève dispose désormais d'une 8e étoile, magnifiant le travail de l'ensemble de nos Chefs locaux dont Emmanuel Renaut, Julien Gatillon et Nicolas Hensinger qui font rayonner, chaque jour, le village sur la scène internationale gastronomique.



SUBVENTIONS AGRICOLES 2020

Les demandes de subventions agricoles doivent impérativement être déposées en Mairie avant le 1er avril 2020. Le retrait des formulaires peut s'effectuer auprès de l'accueil de la Mairie ou être téléchargé directement en ligne sur le site mairie.megeve.fr



RETOUR DU MARCHÉ AU PALAIS

À compter du 13 mars, le marché fera son retour sur l'esplanade du Palais tous les vendredis, jusqu'à nouvel ordre. Une installation qui annonce la reprise des travaux rue Charles Feige.

FORMATION VERGERS

La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) renouvelle, en 2020, ses formations gratuites les 21 et 27 mars. L'association Une Farandole apprend aux propriétaires de vergers à entretenir et tailler les arbres fruitiers afin de prolonger leur vie et améliorer leur fructification. Cette action est réalisée dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles de la CCPMB visant à favoriser la biodiversité.
Inscription obligatoire au 06 30 07 20 42
ou par mail : a.pissard@ccpmb.fr

CÉRÉMONIE DES GUIDES

Vendredi 6 décembre 2019, la place de l'église accueillait la cérémonie de remise des médailles de la promotion 2019 des guides de montagne. Organisée dans le cadre des Assises de la Montagne, avec le Syndicat National des Guides de Montagne et le Bureau des Guides de Megève, cette célébration a permis d'honorer la nouvelle promotion 2019 et plus généralement, les belles valeurs montagnardes qu'ils véhiculent.

MEGÈVE ET LE PETIT ÉCRAN

Megève est régulièrement sous les projecteurs des chaînes de télévision françaises et étrangères. En ce début d'année, elle n'a pas failli à la règle. Le village et certains de ses acteurs emblématiques ont été au cœur de reportages mettant en avant leur savoir-faire et la destination. Exposition « Jean Marais, l'éternelle étoile de Cocteau » sur France 3, Toquicimes et la fondue sur France 2 dans l'émission Télématin, le fuseau et ses 90 ans au journal de 13h de TF1, sans oublier la gastronomie de montagne dans la Quotidienne de France 5, en présence d'Emmanuel Renaut et le métier d'agriculteurs, avec un focus notamment sur des exploitants membres de la Coopérative Fruitière en Val d'Arly Savoie Mont-Blanc… Megève a pu être valorisée sous toutes ses facettes et le sera encore très probablement avant la fin de cet hiver.



LE CARNAVAL DES NEIGES

Dimanche 23 février, le Carnaval faisait son grand retour dans le village ! Atelier maquillage, sculpture sur ballons, décoration de masques… les enfants ont profité pleinement de cette après-midi rythmée par les déambulations musicales et démonstrations de jonglerie de Lok'Adabra. Un succès au vu des sourires et des chorégraphies endiablées des enfants !



PROJECTIONS EXCLUSIVES AU PANORAMIC



Le cinéma Le Panoramic a eu le privilège d'être le théâtre de deux avant-premières exclusives. Dimanche 22 décembre, le film « Les Vétos » était projeté en présence de l'acteur Clovis Cornillac tandis samedi 11 janvier, la salle accueillait le réalisateur Arnaud Viard avec « Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part ». Deux soirées, aux tarifs habituels, qui ont remporté un grand succès auprès des cinéphiles venus nombreux rencontrer les protagonistes de ces deux productions.

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang se déroulera lundi 23 mars, salle Hysope (bâtiment de la Gendarmerie). Le don est un geste essentiel en toute période de l'année car aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. Rappelons que 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 million de patients. Ainsi, l'établissement français du sang (EFS) incite les donneurs actuels à partager leur expérience auprès de nouveaux donneurs.

INAUGURATIONS ET CÉRÉMONIES



CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE



CÉRÉMONIE DES GUIDES



CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION



MEG'BUS AU GAZ NATUREL COMPRESSÉ



INAUGURATION DE L'ESPACE ENFANTS - KIDS CLUB BY BILLY BOSTEU



INAUGURATION DE L'ESPACE D'ARTS MODERNE ET CONTEMPORAIN



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION JÉRÉMY FONTANEL



CÉRÉMONIE DES NAISSANCES 4E TRIMESTRE 2019



DE DÉCEMBRE À JANVIER

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

LE 06/12 :
WALTER BREUER & KARINE PICHON

LE 14/12 :
LIONEL MELLA & KARINE SOCQUET-CLERC

LE 23/12 :
PHILIPPE MONNIN & ALEXANDRA PATEK

LE 30/12 :
RAPHAËL GAGNA & SOPHIE DACHARY

LE 17/01 :
PHILIPPE GUILHEM & MARIA VERCHENOVA

LE 24/01 :
ROMAIN DEPOUX & DOMITILLE GUETAT

LE 25/01 :
QUENTIN BONNAC & SIGNEE BOTT

LE 25/01 :
BERTRAND LECOMTE & TAMARA TISSOT

LE 25/01 :
EDOUARD CAPDEVILLE & VALENTINE VELAY

LE 31/01 :
THOMAS BENCZE & JESSICA KING

LE 12/12 À SALLANCHES :
GASPARD PERRAUD

LE 13/12 À SALLANCHES :
LÉANDRE PÉRINET

LE 15/12 À SALLANCHES :
EMMA BOCHUT

LE 15/01 À CONTAMINE SUR ARVE :
HUGO MUFFAT-MERIDOL

LE 18/01 À SALLANCHES :
TIAGO RAVIX JOUVE

LE 29/04 À GENÈVE :
HORACIO GARCIA

LE 04/12 À MEGÈVE :
CLAIRE AMINE NÉE SINIBALDI

LE 06/12 À SALLANCHES :
LILIANE SCHWARTZ NÉE BLOCH

LE 14/12 À LA TRONCHE :
GÉRARD ALLARD

LE 15/12 À MEGÈVE :
JEAN MALACARNE

LE 15/12 À MEGÈVE :
ANNICK PHILIPPE

LE 19/12 À LA TOUR :
ANNE-MARIE LUKIE

LE 26/12 À MEGÈVE :
JOY QUEFFÉLEC NÉE DREYFUS

LE 17/01 À MEGÈVE :
RÉGINE VIOLLAT

CORONAVIRUS COVID-19

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Contactez le Samu Centre 15
- Évitez tout contact avec votre entourage et portez un masque.
- Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences.

Un numéro vert répond aux questions des Français de 08h00 à 21h00 7j/7 : 0 800 130 000.



INFOS PRATIQUES

SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE
1, place de l'Église
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

• PERMANENCE ÉTAT CIVIL
Le samedi : 9h - 12h

• URBANISME
Lundi au vendredi : 9h - 12h

CCAS
RDC de la Mairie
Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h,
les après-midi uniquement sur rendez-vous
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS
247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS
Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS
& SERVICE ENFANCE
Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX
2023, route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

ENEDIS (EX ERDF)
Dépannage électricité
Tél. 09 726 750 74

DÉCHETTERIE
Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi
8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Tél. 04 50 91 40 12

URGENCES

POLICE MUNICIPALE
2001, route nationale
Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

• OBJETS TROUVÉS
Tél. 04 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE
Tél. 06 16 58 03 87

• STATIONNEMENT ZONES BLEUES
Disques disponibles auprès de la Police
Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE
1434, route Nationale
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou 04 50 91 28 10
Fermeture le mercredi en intersaison

POMPIERS
Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU
Tél. 15

MAISON DE SANTÉ
11, route du Villaret
(médecins généralistes, laboratoire d'analyses médicales, infirmiers, pédicures-podologues, psychologue clinicienne & diététicienne)

DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève
- Espace Forme du Palais

EN LIGNE

MEGEVE.FR
• FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"
mairie.megeve.fr/mairie/nouveaux-arrivants

• ARRÊTÉS MUNICIPAUX
mairie. megeve.fr/mairie/arretes-municipaux

• CARTE DE RÉSIDENT
mairie. megeve.fr/carte-de-resident

LA POSTE

276, rue de la Poste
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél. 3631

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

RETIREZ VOTRE CODE D'ACCÈS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE OU DE MEGÈVE TOURISME OU PAR SMS GRATUIT EN VOUS CONNECTANT AU WIFI.

TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

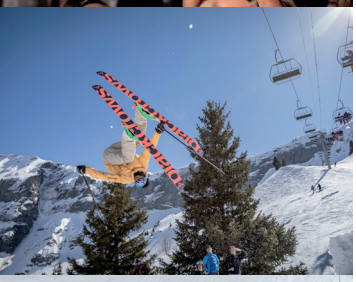
Le transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc Facilibus évolue et devient Montenbus. Ouvert à tous, habitants, résidents secondaires, touristes... Il vise à simplifier les déplacements sur le territoire et fonctionne toute l'année, du lundi au samedi sauf les jours fériés, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h. Pour réserver votre trajet : 0 800 2013 74 ou sur montenbus.fr (jusqu'à 2 heures avant le départ).

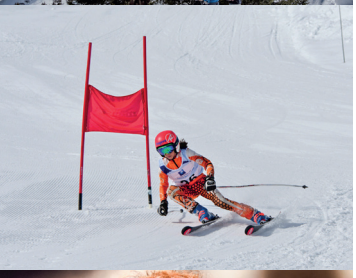


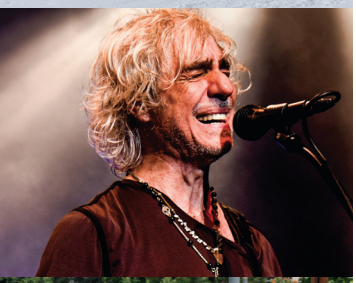
AGENDA

MAIRIE.MEGEVE.FR













MARS

Le 3 mars : Conférence Gianadda & Hockey pour tous
Le 6 mars : L'ESF fête ses étoiles & Cinébalnéo
Du 6 au 8 mars : Salon Talents de Femmes
Du 7 au 23 mars : Le Printemps des Poètes
Le 8 mars : Jardin de la glisse - Le Palais
Le 15 mars : 1er tour des élections municipales
Le 22 mars : 2e tour des élections municipales
Le 25 mars : Atelier multimédia & Soirée sportive - Le Palais
Du 26 au 28 mars : Festival International Jazz à Megève
Du 28 au 29 mars : Back to Back Freeski Invitational

AVRIL - MAI

Le 3 avril : Soirée Zen - Le Palais
Le 5 avril : Jardin de la glisse - Le Palais
Le 11 avril : Coupe de la Commune de Megève
& Concert des Voiles de Megève
Du 11 au 13 Avril : Journées Commerciales de Printemps
Le 12 avril : Concert de Louis Bertignac
Du 15 au 23 avril : Les Petits Princes du Printemps
Le 16 avril : Conférence Gianadda
& Atelier multimédia - Le Palais
Le 22 avril : Soirée Sportive - Le Palais
Le 23 avril : Concert Montages Z'en Chantées
Le 25 avril : Concert de l'OHM
Le 8 mai : Cérémonie du 8 mai 1945
Le 9 mai : Bal du Muguet & Vide grenier de L'APEL

JUIN

Du 6 au 7 juin : Critérium du Dauphiné
Du 8 au 11 juin : Rallye Megève Saint-Tropez
Du 11 au 12 juin : 31e Coupe des Alpes
Du 13 au 14 juin : Course Megève Mont-Blanc
Le 18 juin : Cérémonie de l'Appel du 18 juin
Du 20 au 21 juin : Trail la Mègevanne
Le 20 juin : Défi Terresens

Sous réserve de modifications

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les dimanches
01 & 15/03,
05 & 19/04,
03/05, 07/06

LES APRÈS-MIDI BLEUS

Les 11/03
06, 14, 23 & 29/04
07, 13, 19 & 28/05
02, 09, 18 & 25/06

HEURE DU CONTE

De 17h à 18h,
les mercredis :
04 & 18/03,
01-08-15-22-29/04,
10 & 24/06

HEURE DU CONTE BÉBÉ LECTEUR

De 10h30 à 11h30,
les samedis :
14/03, 04/04,
16/05 & 13/06

DON DU SANG

De 15h30 à 19h30,
les lundis :
23/03 & 15/06

